

*Article 21 du Règlement*

● (1410)

[Traduction]

**L'ÉNERGIE****LES RÉPERCUSSIONS SUR LE TOURISME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE**

**M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka):** Madame le Président, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources nous a fait un long baratin sur le prix de l'essence déterminé au Canada nous expliquant qu'il s'établissait à 75 p. 100 du cours mondial. Seul le parti libéral du Canada pouvait, en un moment pareil, ergoter de la sorte à n'en plus finir, car c'est exactement ce que font maintenant les libéraux. L'homme de la rue se moque éperdument de ce présumé cours mondial, ce qui l'intéresse, c'est le prix à la pompe, et non pas un prix hypothétique qui est de loin inférieur à la moitié de ce montant et qui n'a pour seul objet que de permettre impunément aux gouvernements d'imposer un tas de taxes.

Le fait est qu'à l'heure actuelle, dans bien des régions du Canada, les Canadiens paient l'essence deux fois plus cher que leurs voisins américains.

A vrai dire chaque fois que je mets dix gallons—qu'on veuille bien me passer l'expression—d'essence dans le réservoir de ma voiture, je verse directement au gouvernement fédéral \$8 sous forme d'une taxe ou d'une autre.

**Une voix:** Quel modèle de voiture conduisez-vous?

**M. Darling:** Le fait est que, en raison des taxes excessives imposées à tout ce qu'il vend, le secteur touristique, le deuxième employeur en importance au pays, entrevoit la perspective d'une année plus désastreuse que jamais. Le fait est que le gouvernement pourrait redonner un nouveau souffle de vie au secteur touristique, et ainsi injecter des millions et des millions de dollars dans l'économie, en réduisant simplement sa part excessive d'impôts.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

**LES DROITS DES AUTOCHTONES****LES RÉSULTATS DES POURPARLERS CONSTITUTIONNELS**

**M. Rod Murphy (Churchill):** Madame le Président, les Canadiens ont eu l'occasion, depuis quelques jours, d'assister à des rencontres historiques entre les premiers ministres et les chefs autochtones du Canada. Ils se réjouissent sans doute que ces pourparlers aient débouché sur l'assurance qu'il y aurait d'autres discussions. Et ils approuvent aussi le langage ferme et sans détour que les chefs autochtones ont tenu. Les Canadiens espèrent qu'au cours des prochaines discussions constitutionnelles, les représentants du gouvernement pourront se mettre d'accord sur des questions qui sont d'une très grande importance pour les autochtones.

A titre de députés néo-démocrates, nous déplorons surtout le fait que le gouvernement fédéral n'ait pas donné le ton au cours de cette conférence. Il est regrettable que le premier ministre (M. Trudeau) et le cabinet aient délibérément

réduit la portée de ces pourparlers. Le gouvernement libéral n'a pas profité de son influence pour mettre au point une entente qui aurait été acceptable aux yeux des autochtones et qui leur aurait permis de se gouverner. Donc, rien de comparable avec le Nouveau parti démocratique du Manitoba qui était prêt à défendre ce point de vue en présentant une déclaration de principe à cet effet ainsi qu'une entente cadre comme document de travail. Non seulement il y était question de gouvernement par les autochtones, de droits autochtones, de revendications territoriales, d'égalité et de consultation sur tout changement qui les concernent, mais aussi d'un cadre de discussion pour les prochains pourparlers.

En refusant de donner le ton à ces discussions, le gouvernement fédéral a permis que les minorités des provinces, que représentent les gouvernements de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan et de l'Alberta bloquent une éventuelle entente.

**Mme le Président:** A l'ordre, je vous prie.

\* \* \*

**LA SANTÉ****L'ÉTUDE PORTANT SUR DES OPÉRATRICES DE TERMINAUX À ÉCRAN À L'EMPLOI D'HÔPITAUX**

**M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord):** Madame le Président, lundi de cette semaine, le député de Churchill (M. Murphy) a présenté une déclaration à la Chambre relativement aux effets nocifs subis par des opératrices de terminaux à écran cathodique. Voici ce qu'il a dit entre autres choses:

Le professeur Sharma a constaté un taux anormalement bas de grossesse chez les femmes en âge de procréer, ajoutant que sur 14 de ces opératrices qui étaient tombées enceintes au cours de l'année précédente, dix avaient fait une fausse couche ou avaient mis au monde des enfants anormaux.

Pour les fins de son étude, le syndicat des employés de l'hôpital avait choisi le Surrey Memorial Hospital. Le rapport a été remis au groupe d'étude fédéral le 5 juillet. Je tiens à préciser que le syndicat s'est bien gardé de consulter le personnel médical de l'hôpital et aux dernières nouvelles, en dépit du fait que le personnel médical ait réclamé des preuves à l'appui du rapport, on a refusé de lui en donner.

Il est permis de supposer que le personnel médical porte quand même quelque intérêt à la santé des employés de l'hôpital. Étant donné la nature de leur tâche, il est normal que ces professionnels prennent soin de la santé des employés. Si le syndicat se préoccupe tellement du bien-être de ses membres, pourquoi refuse-t-il de collaborer avec le personnel médical afin que ce dernier apporte l'aide nécessaire à ses employés?

Pressé de fournir les renseignements demandés, le chef du syndicat a refusé en prétextant qu'il s'agissait de renseignements secrets. Trois études indépendantes ont déjà été menées sur cette affaire dans ce même hôpital, et toutes montrent qu'il n'y a pas de problèmes.

**Mme le Président:** A l'ordre.